

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2021

Le conseil Municipal s'est réuni le 9 juillet 2021, à 19h salle de conseil 1<sup>er</sup> étage sur convocation écrite en date du 4 juillet 2021

Affichage en date du 4 juillet 2021

Etaient présents : Dominique MOUPOU Maire, Brigitte SERGETIER 1<sup>ère</sup> adjointe, Jean François NANDROT 2<sup>e</sup> adjoint, Céline NANDROT, Grégory BRADE, Claude RAPPENEAU, Jan DE BEER, Béatrice GACQUERE, Marie Thérèse ROUMY, Bruno PIFFRET.

Secrétaire de séance : Grégory BRADE

## **Ordre du jour :**

Travaux sur le bâtiment de la Perdrix

Délibération achat Maison Beuché

Travaux sur la « boucherie » et la grange

Journée lavoirs

Salle de convivialité

Puit aux Ombreaux

Cloches et clochers

ONF : parcelles 3 et 7

Santé : demande d'installation d'une pédicure et d'un podologue réflexologue plantaire, sophrologue

Nièvre numérique

Défibrillateur

Chats errants

Brocante

14 juillet

Compte-rendu réunion GEMAPI

Compte-rendu réunion du SIAEP

Questions diverses

Lexique :

DSIL : dotation de soutien à l'investissement local

DETR : dotation d'équipement aux territoires ruraux

DCE : dotation cantonale d'équipement

SIEEEN : syndicat intercommunal d'équipement, d'énergie et d'environnement de la Nièvre

## **Travaux Hôtel de la Perdrix**

La mairie attend la signature de l'acte, les diagnostics ont été réalisés la semaine dernière. Juste après la signature, les travaux de sécurisation seront effectués.

Le prix d'achat est de 5.000 € + frais de notaire : 660 €.

Etude de faisabilité : elle permettra de monter un projet, celle-ci sera effectuée par Nièvre aménagement pour un montant de 16.845 € subventionné par la Région à hauteur de 50 %, soit 8.422,50 € et 30 % par la DETR, soit 5.053,50 €.

Une réunion publique sera organisée pour parler de l'avenir de cet hôtel.

## **Bâtiments Prêtre**

La municipalité va faire réaliser les travaux de sécurisation. La Mairie émettra un titre de recettes du montant des travaux pour remboursement. Le Receveur municipal sera ensuite en charge d'encaisser la recette.

Pour la « boucherie », le montant des travaux est de 2.368,80 €, pour la grange, il s'élève à 2.032,00 €.

La Mairie a rencontré un conciliateur de justice qui a préconisé de procéder à la réquisition des bâtiments. Pour cela, une délibération est nécessaire, puis il y aura passage au tribunal.

## **Maison Beuché**

La Mairie va acquérir la Maison pour l'euro symbolique

S'en suivra, les travaux de mise en sécurité pour un montant de 3.529 €, subventionné par de la DETR à hauteur de 1.411,60 €.

L'enregistrement de l'acte de propriété se fera par acte administratif pour éviter les frais de notaire.

## **Mise en sécurité**

Le coût de la mise en sécurité de l'ensemble des bâtiments (Perdrix, Maison Beuché, « Boucherie », grange s'élève à : 13.134 €.

Ces travaux sont subventionnés par la DETR pour un montant de 6.441 € et une subvention DSIL est en attente qui pourrait être de 50 % soit 5.253 €

## **Prêt**

Afin de parfaire à ces dépenses, achat, mises en sécurité, étude, Madame le Maire propose qu'un prêt à court terme (24 mois) soit réalisé pour un montant de 50.000 € pour ne pas déstabiliser la trésorerie de la Commune en attendant le versement des subventions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte la proposition de Madame le Maire.

## **Salle de convivialité**

Les travaux de la salle de convivialité sont reportés en début d'année 2022, le SIEEEN viendra faire l'audit des bâtiments de la Mairie en septembre et montera le dossier technique de la salle.

Une subvention DSIL a été accordée pour 20.555,87 € et une subvention DETR pour 16.460,00 € est en attente.

La DCE d'un montant de 14.100,00 € (qui représente 3 ans de subventions) sera affectée sur ces travaux.

## **Puit des Ombreaux**

Les riverains demandent d'effectuer des travaux pour refaire le couvercle du puit car celui-ci est devenu dangereux pour les enfants.

Claude RAPPENAU se propose de réaliser les travaux nécessaires.

## **Lavoirs**

Le lavoir de Brèches est à terminer.

Un rendez-vous de chantier aura lieu prochainement.

Un festival des lavoirs pourrait voir le jour avec la visite des lavoirs autour de petites scénettes et l'organisation d'un pique-nique soit le midi soit le soir.

## **ONF**

Une délibération a été prise pour le martelage des parcelles 3 et 17.

La vente de la parcelle 3 a été effectuée le 22 juin par l'ONF pour un montant de 9.620 €.

La vente de la parcelle 17 se fera en 2022 et les affouages en 2023.

Jean François NANDROT nous fait le point sur les affouages : pour 2021 quelques lots n'ont pas été réalisés, il reste peu de temps pour se mettre à jour !!!!

## **Santé**

Une demande d'installation d'un cabinet médical pédicure podologue réflexologie plantaire nous a été demandée, nous avons répondu favorablement à cette requête.

Un local a été trouvé par la commune, il ne reste plus que les questions administratives à gérer que rencontrent Mme SILVESTRE ; étant Belge, ces diplômes devront être reconnus en France, nous avons fait intervenir Fabien BAZIN et Laurent MAILLE, responsable santé sur le Pays Nivernais Morvan pour que le dossier se solutionne rapidement. Mme SILVESTRE souhaiterait s'installer fin septembre.

Mr SILVESTRE est quant à lui sophrologue, il fait du yoga du rire et gère tout ce qui est stress adultes et enfants. Il nous propose ses services également.

## **Nièvre Numérique**

Nièvre Numérique souhaite que St Révérien devienne le 1<sup>er</sup> village connecté.

Le dossier a été validé par la Communauté de Communes Tannay-Brinon-Corbigny.

Les travaux sont pris en charge à 100 % par le Conseil départemental de la Nièvre.

## **Chats errants**

Des plaintes nous sont parvenues pour la prolifération des chats errants dans certains quartiers du village.

Nous avons contacté 30 millions d'amis et la Fondation Brigitte Bardot afin d'obtenir des aides à la stérilisation des chats.

Le prix de la stérilisation est de 45 € pour un mâle et 80 € pour une femelle, la commune ne peut envisager à sa charge seule ce procédé, à savoir qu'il y a une cinquantaine de chats.

Une fois stérilisés, les chats sont relâchés au même endroit.

La SPA, refuge de Thernay, quant à elle devrait intervenir le 8 novembre suite à notre demande pour venir les chercher et les proposer à l'adoption, une fois la stérilisation, le passage chez le vétérinaire faits.

**CONSEIL DE LA SPA , NE PAS ATTIRER LES CHATS EN LES NOURRISSANT ET SOYEZ RESPONSABLE DE VOTRE ANIMAL EN LE STÉRILISANT**

### **SIAEP : compte rendu effectué par Jan DE BEER**

Jan DE BEER a assisté à l'AG du SIAEP et nous annonce l'augmentation de l'eau pour 2022 qui permettra de combler les impayés.

**GEMAPI gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** sur le bassin du Beuvron et la Jarnosse. : compte rendu effectué par Claude RAPPENEAU et Jan DE BEER.

Ils expliquent qu'il est demandé à la commune de s'impliquer au GEMAPI pour la somme annuelle de 600 €.

La commune refuse d'adhérer à la proposition.

### **Défibrillateur**

Brigitte SERGETIER nous informe sur l'avancée du dossier.

Une subvention de 100 € est déjà attribuée par GAN assurances et 800 € par ENEDIS.

Une demande au Crédit agricole a été également demandée.

Le projet sera réalisé obligatoirement avant la fin de l'année.

### **Cloches et clocher**

La Communauté de Communes Tannay-Brinon-Corbigny a octroyé 10 % du montant des travaux sur son volet patrimoine.

La Camosine participe également à hauteur de 1.500 €, Enedis pour 500 €.

Une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine va être lancée.

La Commune a de nouveau lancé sa participation au budget participatif du Conseil départemental.

### **14 juillet**

Des jeux pour les enfants seront proposés.

### **Brocante**

Deux référents COVID doivent être nommés : Brigitte SERGETIER et Dominique MAUPOU se proposent.

Les exposants devront porter le masque et le stand doit être muni de gel hydro-alcoolique.

Plus aucun point ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.